
De la révolution sexuelle à l'inclusion sociale des expressions LGBT+. Le processus d'obtention des droits LGBT en Espagne

From Sexual Revolution to Social Inclusion of LGBT+ Expressions. The Process of Obtaining LGBT Rights in Spain

JORDI MAS GRAU ET OLGA JUBANY

p. 53-68

Résumés

Français English

Cet article analyse le processus d'obtention de droits LGBT+ en Espagne depuis la fin de la dictature franquiste jusqu'à nos jours, en accordant une attention particulière aux opinions et aux expériences de ses protagonistes. Des données extraites d'entretiens approfondis menés auprès de personnes LGBT+ qui résident et/ou travaillent dans la ville de Sabadell (Catalogne) y sont analysées.

En Espagne, comme dans la plupart des pays occidentaux, les organisations LGBT+ ayant une plus grande capacité d'influence abandonnent les revendications révolutionnaires contre le système socio-sexuel, pour adopter un discours plus modéré basé sur les droits civils et l'acceptation sociale. Cependant, dans ce pays, les organisations et discours d'essence plus radicale, aujourd'hui inspirés des théories *queer*, ont toujours été actifs et sont parvenus à un changement socio-politique important avec la dépathologisation de l'aide aux personnes transgenres.

L'article défend la nécessité de ne pas abandonner la critique de notre système de sexe/genre au bénéfice de l'inclusion et de la tolérance sociales, seule façon de contrer la violence quotidienne, symbolique et structurelle.

This paper analyses the process of obtaining LGBT rights in Spain since the end of the Francoism dictatorship to the present, paying special attention to the opinions and experiences of LGBT people. To this end, data from in-depth interviews with LGBT people who live and/or work in the city of Sabadell (Catalonia) will be analysed.

As in most Western countries, in Spain mainstream LGBT+ organisations set aside the revolutionary claims against the socio-sexual system, in order to adopt a more moderate discourse based on civil rights and social inclusion. Nonetheless, the most radical discourses and organisations -nowadays inspired by queer theories- have always been very active, and have achieved an important socio-political change regarding the depathologisation of health assistance to transgender people.

The article argues the importance of not abandoning the critique of our sex/gender system for the sake of social inclusion and tolerance, given that it is the only way to counteract daily, symbolic and structural violence.

LGBT, Social movements, History of Spain, Sexualities, Civil rights

Entrées d'index

Mots-clés: LGBT, mouvements sociaux, histoire de l'Espagne, sexualités, droits civils

Texte intégral

De la révolution sexuelle à l'inclusion sociale : une analyse située

- 1 Ces dernières années en Espagne, les progrès et les succès relatifs aux droits des personnes LGBT+¹ ont signifié un changement politique et légal sans égal et une importante transformation sociale des constructions sexo-génériques. Cette évolution dans la reconnaissance et l'obtention des droits est également liée aux profondes transformations sociales et politiques vécues en Espagne au cours des quatre dernières décennies. Ces changements socio-politiques ont non seulement déterminé la portée, la transcendance et le tempo des droits et des progrès obtenus, mais aussi la façon dont ces succès sont vécus et sont raisonnés de nos jours. Dans ce contexte, l'ethnographie constitue une méthode privilégiée pour capter et valoriser les discours, le sens et les représentations que les sujets construisent sur leur présent et leur histoire.
- 2 Pendant la dictature franquiste (1939-1975) et les premiers temps de la transition vers la démocratie, le pays se caractérise par une forte discrimination, persécution et condamnation de toutes les formes de dissidence sexo-générique. Quarante ans plus tard, les mariages entre personnes du même sexe et l'adoption sont régularisés (2005) et les personnes transgenres peuvent changer de nom et de sexe dans tous les documents officiels sans avoir besoin de se soumettre à une stérilisation chirurgicale (2007). De même, les Communautés Autonomes sont de plus en plus nombreuses à adopter les lois spécifiques qui protègent les droits des personnes LGBT+ et qui luttent contre la LGBTphobie. Beaucoup de ces succès ont impliqué un certain degré de renonciation de la part d'organisations LGBT+ ayant une volonté majeure d'influence politique, puisqu'ils ont été possibles dans la mesure où la critique des fondements de la société hétéro- et cis-normative a été subordonnée à la recherche de reconnaissance et d'acceptation sociale.
- 3 Cet article analyse le processus d'obtention des droits LGBT+ en Espagne depuis la fin du franquisme jusqu'à nos jours, en accordant une attention particulière à l'une des Communautés Autonomes qui a été la pionnière des luttes LGBT+ : la Catalogne. Cette analyse historique est fondée sur une étude ethnographique originelle qui

centre son point de vue sur les expériences et opinions des protagonistes, en relation avec les changements et les évolutions qui ont eu lieu. En particulier, sont analysées les données extraites des entretiens approfondis réalisés auprès de personnes LGBT+ qui résident et/ou travaillent dans la ville de Sabadell², une des villes qui participe au projet *Diversity*³.

4 On montrera comment en Espagne les organisations qui défendent la reconnaissance civile des personnes LGBT+ mènent les négociations avec les institutions et les partis politiques, tandis que celles qui sont d'essence plus combative, inspirées par l'activisme *queer*, sont reléguées à un second plan. Ce phénomène a une dimension globale car, comme le montre Kollman⁴, sous la protection des grandes organisations internationales pro-droits humains, dans la plupart des pays occidentaux, les principales organisations LGBT+ abandonnent la rhétorique révolutionnaire pour revendiquer l'idée que les droits LGBT+ sont des droits fondamentaux.

5 Progressivement, les proclamations en faveur de la révolution sociale et sexuelle perdent de la force en faveur d'un discours qui met l'accent sur l'égalité devant la Loi, l'intégration sociale et la non-discrimination des personnes LGBT+. Ce processus a répandu le conformisme dans certains secteurs du monde LGBT+ après l'obtention de droits comme le mariage et l'adoption. Même si, actuellement, les organisations LGBT+ collaborent avec différents niveaux du gouvernement pour combattre la LGBTphobie dans toutes les sphères sociales, il est perçu qu'il n'y a plus beaucoup à combattre au niveau politique, en dehors de la normalisation complète des expressions LGBT+.

6 Cependant, le passage d'une stratégie visant à la destruction des structures politiques, économiques et culturelles, à une stratégie plus modérée centrée sur les droits de l'homme, n'a pas été reproduit de la même manière dans toutes les parties du monde occidental. Dans ce sens, il existe des spécificités locales qui déterminent sa temporalité, sa rapidité et son intensité qui doivent être prises en compte. S'il est vrai que ce qui est local ne peut pas être compris sans s'intéresser à une dynamique plus large, il n'en est pas moins vrai qu'il est essentiel d'aborder les spécificités locales pour éviter des lectures trop globalisantes.

7 Dans le cas de l'Espagne, l'une des principales singularités est la présence constante d'organisations et de discours radicaux⁵. L'activisme critique LGBT+, en relation étroite avec le féminisme anti-essentialiste, n'a jamais abandonné la remise en cause des normes et catégories sexo-génériques, en soulignant que la volonté d'intégration facilite la consolidation du système sexe/genre. Dans certaines Communautés Autonomes, telles que la Catalogne, ce courant critique a obtenu des résultats importants, car il a réussi à amener certains gouvernements régionaux à accepter de dépathologiser les soins de santé pour les personnes transgenres.

8 Comme il est exposé tout au long du texte, les stratégies pro-droits, bien qu'elles aient contribué à l'amélioration du bien-être des personnes LGBT+ en réalisant des avancées importantes qui ne peuvent être sous-estimées, n'ont pas servi à remettre en question le système hétérosexiste et cisgénérique. En outre, nous pouvons considérer que des lois telles que le mariage homosexuel et le changement légal de sexe ont déssexualisé et dégénéré les revendications, donnant la priorité à l'accès à la pleine citoyenneté des personnes LGBT sans parvenir à une profonde transformation de notre ordre sexo-générique⁶. En employant la terminologie de Nancy Fraser⁷, une « stratégie d'affirmation » a été suivie à la place d'une « stratégie de transformation », puisque la recherche de la reconnaissance et de l'acceptation sociale sur la remise en question et la déconstruction des structures et des catégories qui génèrent l'oppression a prédominé. Cependant, l'expérience de l'Espagne dans la lutte pour la dépathologisation des personnes transgenres montre que les stratégies et les discours les plus subversifs sont non seulement fondamentaux pour problématiser la violence symbolique et structurelle, mais aussi pour promouvoir des

changements visibles au niveau sociopolitique.

L'émergence du mouvement homosexuel après la répression de Franco : un programme révolutionnaire

« Au début, nous avions une idéologie révolutionnaire, nous voulions rompre avec toutes les structures du système », Andreu, ex-membre du Front d'Alliberament Gai de Catalunya.

- 9 La dictature de Franco implique la mise en place d'un régime politique autoritaire dont la morale collective est fortement influencée par les décrets de l'Église catholique. Bien qu'il n'y ait pas eu de tolérance généralisée envers les personnes LGBT+ pendant la période qui précède la guerre civile, la dictature intensifie la persécution criminelle et policière, ce qui augmente le rejet, la marginalisation et la discrimination. Le délit de « scandale public »⁸ et la typification pénale de « l'homosexualité »⁹, constituent le cadre normatif qui facilite la détention, la torture et l'emprisonnement d'une multitude de personnes homosexuelles et transgenres sous le régime. La violence et la répression institutionnelles s'exercent principalement contre les homosexuels et les transgenres, alors que les lesbiennes sont pratiquement invisibles :

Pendant la dictature, il y a eu un rejet généralisé envers nous (les homosexuels). La police nous arrêtait et nous tabassait pour quoi que ce soit (...) Pour nous, les lesbiennes, c'était plus facile parce que ce n'était pas si mal vu de voir deux femmes ensemble en public. Par contre, voir deux hommes ensemble ... ils étaient immédiatement étiquetés comme homosexuels (Carla, 67 ans)¹⁰.

- 10 En plus des préceptes catholiques qui condamnent toute sexualité non hétérosexuelle et reproductive, le régime est également nourri par un corpus soi-disant scientifique qui lie l'homosexualité non seulement à la perversion individuelle, mais aussi à la dégénérescence de la patrie et à la perte de la virilité collective. Des psychiatres tels que Vallejo Nágera ou López Ibor, qui occupent des postes importants pendant la dictature, défendent des mesures eugéniques et thérapeutiques contre les homosexuels sous prétexte d'empêcher la société de subir ses effets dévastateurs¹¹.
- 11 Le point de départ d'un changement de paradigme dans la gestion institutionnelle et l'acceptation sociale des expressions LGBT+ est constitué par la mort de Franco en 1975 et la transition subséquente vers un système démocratique. Bien que la situation des personnes LGBT+ ne s'améliore pas immédiatement après la mort du dictateur, l'abrogation progressive des lois franquistes, la légalisation des différents groupes dissidents et le désir d'ouverture d'une grande partie de la société espagnole contribuent à la prolifération des organisations gays, lesbiennes et transgenres¹².
- 12 Les premières organisations homosexuelles apparues en Espagne pendant les dernières années de la dictature et les premières années de la transition démocratique s'inspirent des fronts de libération homosexuelle nord-américains, britanniques et français¹³. Les fronts de libération homosexuelle de grandes villes comme Barcelone, Madrid, Séville et Bilbao, apparus au milieu des années 1970, partagent une idéologie révolutionnaire avec laquelle ils aspirent à détruire les structures sociales, culturelles et sexuelles de la bourgeoisie. Ces organisations subordonnent leurs revendications en matière sexuelle à l'objectif plus large de la lutte des classes. Comme le souligne Calvo, « la libération sexuelle en général et la libération homosexuelle en particulier n'ont pas de sens en tant que véhicules pour la satisfaction du désir, mais principalement en tant que menaces pour l'ordre

capitaliste »¹⁴.

- 13 Donner la priorité à la lutte politique donne naissance à la suspicion, ou au rejet ouvert, envers tous ces espaces et pratiques dont le but principal n'est pas la révolution, mais l'hédonisme, l'érotisme ou le sexe. Les bars gays, les saunas ou les zones de *cruising*, éléments clés de la construction d'une identité gay au Royaume-Uni et aux États-Unis, sont perçus par une partie du mouvement homosexuel espagnol comme des éléments aliénants qui accentuent la marginalisation des homosexuels. La méfiance de tout ce qui est loin de la droiture et de l'abnégation exigées par le projet révolutionnaire s'étend aussi à ceux qui transgressent les limites de la masculinité, comme les homosexuels efféminés et les travestis, dont la visibilité festive, rebelle et extravagante n'a pas toujours été bien considérée par ceux qui veulent projeter publiquement une image sérieuse et engagée de l'homosexualité¹⁵.

- 14 Cependant, le mouvement homosexuel n'est pas unanime lorsqu'il s'agit de se positionner face aux loisirs gays, les expressions d'effémination et, en fin de compte, l'image de l'homosexualité qui doit être montrée au reste de la société. Les débats et les tensions qui ont lieu au sein du *Front d'Alliberament Gai de Catalunya* (FAGC), la première organisation homosexuelle apparue en 1975 dans l'Espagne démocratique, montrent l'existence de différentes manières de concevoir l'identité homosexuelle. D'une part, certains considèrent que les bars gays et les saunas sont des ghettos qui entravent la respectabilité de l'homosexuel, tout en déplorant que l'apparence provocante et maniérée des gays efféminés et des travestis soit la facette de l'homosexualité qui intéresse le plus les médias¹⁶. D'un autre côté, il y a ceux qui reconnaissent le pouvoir transgressif de ces personnages dans la mesure où ils bouleversent la logique de la masculinité / féminité, sans renoncer ni avoir honte des plaisirs et des amusements offerts par les espaces de rencontres. Ces tensions se poursuivent pendant les années 1980, lorsque l'apparition du sida pose la question de savoir s'il faut collaborer avec les zones de loisirs et de contact gays pour prévenir la maladie :

En 1986, il y a eu une assemblée très conflictuelle à cause d'un débat sur ce qu'il fallait faire avec la scène gay, en particulier avec l'apparition du sida. Moi et d'autres avons dit que nous devions négocier avec les institutions parce qu'elles devaient faire face à la maladie, et nous devions aussi faire quelque chose parce que nous étions le pont entre les institutions et les clubs gays. Et la réaction des autres était une réaction de rejet parce qu'ils disaient que les clubs gays représentaient le capitalisme rose, que c'étaient des ghettos, et que les institutions devaient être renversées (Andreu, ex-membre du FAGC).

- 15 D'autre part, les lesbiennes restent, en général, étrangères à ces disputes produites au sein du mouvement gay, se sentant plus proches des revendications et de la lutte féministe. Certaines lesbiennes font partie des fronts de libération homosexuelle, mais d'autres préfèrent militer dans leurs propres associations ou dans des organisations féministes. De cette façon, une influence mutuelle entre les deux mouvements s'est produite dès l'origine. Les lesbiennes incorporent des revendications féministes telles que l'avortement, le divorce, l'égalité et la violence sexiste, tout en travaillant pour que les féministes abandonnent leur conception hétérocentrique de la sexualité. Comme le souligne Trujillo¹⁷, la plupart des lesbiennes considèrent qu'« elles sont avant tout des femmes » et, par conséquent, choisissent en priorité leur identité de genre par rapport à leur identité sexuelle. Núria, lesbienne et activiste dans les années 1980, raconte comment ce qu'elle a perçu comme le machisme et la misogynie de certains secteurs de l'activisme gay l'a amenée à opter pour le militantisme féministe :

Je me suis toujours sentie beaucoup plus proche du féminisme que de la lutte homosexuelle qui, dans de nombreux cas, a ignoré ou laissé les lesbiennes à l'arrière-plan (...) Pourquoi devrais-je mettre en avant mon identité sexuelle pour militer avec eux ? Ils ont un privilège en tant qu'hommes que je n'ai pas en

tant que femme.

- ¹⁶ Cette période historique se termine par une démobilisation qui touche le mouvement homosexuel pendant la première moitié des années 1980. Avec la mise en place du régime démocratique, la légalisation des organisations homosexuelles, la décriminalisation de l'homosexualité et la prolifération d'espaces de loisirs homosexuels dans les grandes villes, il est considéré que la limite des demandes a été atteinte¹⁸. Par conséquent, de nombreux homosexuels préfèrent jouir des libertés acquises plutôt que de s'engager politiquement. Cette désaffection survient dans une plus grande mesure dans les organisations gays, puisque les lesbiennes continuent de se faire entendre au sein du mouvement féministe. À titre d'exemple, le FAGC passe de 200 militants en 1978 à seulement 30 deux ans plus tard. La démobilisation est accentuée par l'attitude de rejet que les organisations homosexuelles ont à l'égard des espaces de loisirs, ce qui fait que le « ghetto ludique » a très peu d'affinité avec l'activisme et ses revendications¹⁹.

Le virage vers la modération : les exigences d'intégration et les *love rights*

Je n'aime pas les associations LGBT ou les bars de lesbiennes parce que je n'aime pas les endroits exclusifs. Je pense que la normalité passe par une vie normale et pas par créer des ghettos. (Jessica, 32 ans)

- ¹⁷ En 1989, le Danemark est le premier pays à approuver des unions civiles entre personnes du même sexe. Ce fait marquant ne sera pas un événement isolé, puisqu'à partir des années 1990 les démocraties occidentales ont commencé à reconnaître ce qu'on a appelé les *love rights* LGBT+, en référence à la reconnaissance légale des couples pacsés, du mariage et de l'adoption entre personnes du même sexe. L'obtention de ces droits est due à un changement de stratégie et de discours au sein des principales organisations LGBT+, qui abandonnent le programme révolutionnaire et les méthodes d'action directe et la désobéissance civile pour adopter un discours qui relie les droits LGBT+ aux droits fondamentaux, et à une stratégie d'approche institutionnelle pour essayer d'influencer les pouvoirs politiques. Les grands réseaux LGBT+ européens (comme l'*International Lesbian and Gay Association*), ainsi que les grandes organisations de défense des droits de l'homme (tels que *Human Rights Watch* et *Amnesty International*), font pression sur les gouvernements et les organisations internationales tels que l'ONU et l'UE, afin qu'ils reconnaissent les droits LGBT+ et incluent l'orientation sexuelle et l'identité de genre parmi les catégories à protéger par des lois antidiscriminatoires²⁰.
- ¹⁸ Sans aucun doute, cette dynamique internationale influence le changement de stratégie et les demandes des principales organisations espagnoles LGBT+, qui, comme leurs homologues occidentaux, ont recours au discours des droits de l'homme pour atteindre leurs objectifs. Cependant, pour bien comprendre comment cette mutation se produit dans le contexte espagnol, il est important de prêter attention aux singularités de ce pays. Le passage d'une majorité qui prône une confrontation directe avec les institutions à une approche plus modérée qui les aborde pour réclamer des droits est en partie déterminé par un changement générationnel dans le monde de l'activisme :

À la fin des années 80, de nouveaux militants sont apparus qui n'avaient pas subi les effets de la dictature, tels que la persécution policière ou la clandestinité. Ce sont des gens qui n'ont rien contre le système démocratique et qui veulent seulement avoir les mêmes droits que les hétérosexuels (Antonio,

66 ans).

- 19 Ainsi, dans les années 1990, apparaissent des organisations de nature réformatrice, telles que le *Coordinadora Gay-Lesbiana de Catalunya* (CGL) et le *Colectivo de Lesbianas, Gais, Transexuales y Bisexuales de Madrid* (COGAM), qui sous l'égide ou l'influence de la *Federación Estatal de Lesbianas, Gais y Transexuales* (FELGT), fondée en 1992, préconisent la collaboration avec les forces politiques, en particulier les partis de gauche²¹. Les différences programmatiques entre les trois principales organisations homosexuelles qui ont existé dans la ville analysée, Sabadell, reflètent au niveau local ce passage d'une stratégie de confrontation avec les institutions vers une autre qui cherche une collaboration avec les pouvoirs politiques pour revendiquer des droits et normaliser les expressions LGBT+ parmi les citoyens :

Pendant la transition, un groupe d'action territoriale du FAGC existait à Sabadell. Le FAGC a hérité de l'idéologie de Mai 68 et de la révolte de Stonewall de 69, c'est-à-dire d'une idéologie de rupture et révolutionnaire (...) Au contraire, les deux groupes qui ont existé par la suite participent à cette vision de réclamer aux institutions de prendre soin du bien-être des personnes LGBT. Revendication de droits, recherche de subventions, sensibilisation à travers des cycles de films, des conférences, etc. (Andreu, ex-membre du FAGC).

- 20 D'après Calvo²², la stratégie de ces nouvelles organisations est de faire des demandes concrètes d'acceptation sociale facile, basées sur le principe de l'égalité des droits entre toutes les personnes et de la non-discrimination. En ce sens, dans les années 1990, ils revendiquent une loi en faveur des couples pacsés qui ne discrimine pas sur la base de l'orientation sexuelle et, au début du XXI^e siècle, ils luttent pour une réforme du Code civil autorisant les mariages et les adoptions entre personnes du même sexe. Finalement, cette réforme est présentée par le gouvernement du Parti Socialiste et approuvée par le Parlement espagnol en 2005.

- 21 Dans le cas des personnes transgenres, le processus d'obtention des droits suit une logique similaire. En Espagne, les premières organisations de personnes transgenres apparaissent à la fin des années 1980 pour lutter contre le harcèlement policier et la violence subie par les prostituées. À cette époque, la transsexualité féminine est intimement associée à la prostitution et au monde du divertissement, tandis que la transsexualité masculine ne jouit pas d'une grande visibilité sociale²³. Au cours des années 1990 et des premières années du XXI^e siècle, le lien entre transsexualité féminine et prostitution disparaît car d'autres formes de féminités trans apparaissent, en même temps qu'une transsexualité masculine, désireuse de reconnaissance, émerge. Cela se traduit par l'apparition de nouvelles organisations qui concentrent leurs revendications sur les droits sociaux, juridiques et sanitaires²⁴. Plus précisément, la prise en charge du traitement hormonal et chirurgical par la santé publique, et le changement de nom et de sexe dans les documents officiels sans avoir à subir une chirurgie génitale sont revendiqués.

- 22 En ce qui concerne la première revendication, certaines Communautés Autonomes décident finalement de financer le traitement hormonal et chirurgical pour les personnes transgenres²⁵. La première à le faire est l'Andalousie (1998), puis Madrid (2007), la Catalogne (2008) et le Pays Basque (2008). En 2015, il existe neuf Communautés Autonomes qui offrent un certain type d'assistance aux personnes trans. Dans ce but, un service hospitalier spécifique est créé dans plusieurs de ces régions, appelés *Unidades de Identidad de Género* (UIG), où s'applique le protocole de soins établi dans la sixième édition des *Standards of Care* de la *World Professional Association for Transgender Health*. Selon ce protocole, pour pouvoir accéder à un traitement hormonal et chirurgical, il est essentiel que la personne transgenre fasse préalablement l'objet d'une évaluation diagnostique à l'issue de laquelle un spécialiste de la santé mentale doit valider la transsexualité du demandeur²⁶.

- 23 En ce qui concerne le changement de nom et de sexe dans les documents, Platero

Méndez²⁷ indique que c'est la section d'affaires transgenres de la FELGT qui mène les négociations avec le gouvernement socialiste, alors que d'autres organisations plus radicales, inspirées par l'activisme *queer*, sont exclues du débat. Finalement, durant l'année 2007 la « Loi d'identité de genre » est approuvée²⁸. Elle comprend l'une des principales revendications des organisations trans, à savoir l'exclusion explicite de l'exigence de la chirurgie de réassignation génitale pour pouvoir demander un changement de sexe et de nom dans le registre civil (article 4.2). Mais elle impose au demandeur l'obligation d'obtenir un diagnostic qui prouve sa transsexualité (article 4.1.a) et le suivi de deux années d'hormonothérapie pour adapter les caractéristiques physiques à celles correspondant au genre désiré (art. 4.1.b)²⁹.

24 En analysant d'un point de vue critique le processus de reconnaissance des droits des LGBT+, ainsi que les perceptions et les expériences de ceux qui l'ont vécu, on peut soutenir que ces droits ont été obtenus en déssexualisant et en dégénérisant les exigences des grandes organisations LGBT+ ainsi que les débats avec les institutions. Dans le cas du mouvement homosexuel, la poursuite de l'égalité juridique et de la non-discrimination à travers la revendication des *love rights* implique souvent l'incorporation, mais pas toujours de façon acritique, d'institutions hétéronormatives telles que le mariage et la famille. Cette incorporation met en valeur un modèle idéal de l'homosexualité basé sur la monogamie, le mythe de l'amour romantique, la paternité/maternité et une préférence pour la sphère privée de la vie familiale au lieu de la sphère publique des luttes militantes. De même, ce « modèle idéal » projette une image heureuse de la personne homosexuelle obtenue grâce à sa participation au mode de vie hétérosexuel, alors que les causes structurelles de la violence et de la discrimination envers ces personnes sont estompées³⁰.

25 Dans le cas des droits des transgenres, les soins de santé publique et la loi sur l'identité de genre sont basés sur un modèle pathologisant, qui conçoit le transgenderisme comme une anomalie qui doit être diagnostiquée par les professionnels de la santé mentale. Le fait qu'une personne rejette le genre attribué à sa naissance pourrait être considéré comme une autre variante en faveur de la diversité humaine, ou comme une saine remise en question des normes qui régissent notre système de sexe/genre. Cependant, le modèle biomédical agit comme un outil de légitimation systémique, présentant le transgenderisme comme une pathologie qui ne concerne que la personne affectée et les professionnels chargés de la traiter³¹.

26 D'autre part, les droits acquis au cours de la première décennie du XXI^e siècle en Espagne prolongent le conformisme entre une partie de la population LGBT+. De la même manière qu'avec, dans les années 1980, la décriminalisation de l'homosexualité, le sentiment que toutes les exigences politiques ont déjà été obtenues s'est répandu, ce qui a des effets démobilisateurs :

J'imagine que beaucoup d'homosexuels sont bien comme ils sont et n'ont pas besoin d'appartenir à un groupe pour revendiquer des droits. Ils font leur vie en couple, ils veulent vivre leur sexualité normalement (Andreu, 64 ans).

27 Comme en témoignent l'analyse de l'évolution du processus sociopolitique et juridique et l'ethnographie réalisée avec ceux qui en ont été les protagonistes, une partie de la population LGBT+ considère que le grand objectif final est de parvenir à la « normalisation » complète des expressions LGBT+ :

Nous pouvons nous marier et adopter. Quels droits avons-nous à réclamer ? Aujourd'hui, nous devons normaliser et rendre visible notre mode de vie (Antonio, 66 ans).

28 Ce point de vue dénote un désir d'acceptation sociale qui peut impliquer le respect de notre ordre socio-sexuel. En outre, la logique rogatoire « acceptez-nous et donnez-nous des droits car nous sommes égaux à vous », sous-jacente aux exigences de la reconnaissance civile, entrave la problématisation du régime hétérosexuel et cisgénérique comme cadre d'évaluation et remet en question la légitimité des

expressions LGBT+ qui peuvent tronquer cette perception sociale de « l'égalité ».

Luttes et réalisations de l'activisme radical espagnol : la dépathologisation de l'attention envers les personnes transgenres

Je ne comprends pas pourquoi je dois aller chez un psychiatre quand la transsexualité n'est pas une maladie (Carla, 31 ans).

29 Penser que toutes les organisations LGBT+ en Espagne ont renoncé à critiquer le système de sexe/genre afin d'obtenir des droits fondamentaux et que les personnes LGBT+, dans leur ensemble, ont abandonné toutes les revendications politiques pour aspirer à être tolérées dans la société, est simplifier une réalité qui est plus diverse et complexe. On a vu que l'une des caractéristiques de l'Espagne a été la persévérance d'un activisme qui n'a cessé de lutter en faveur d'une transformation profonde de notre univers sexo-générique. De plus, au sein des organisations qui ont joué un rôle fondamental dans les négociations avec les institutions, il y a eu, et il y a toujours, des débats et des conflits au niveau programmatique et stratégique qui empêchent de les considérer comme des regroupements homogènes.

30 Les discours et les positions les plus critiques, déjà présents dans les premières organisations homosexuelles de la période démocratique dans le cadre d'une idéologie marxiste ou libertaire, prennent une nouvelle impulsion dans les années 1990 avec l'introduction de la pensée *queer*. Selon Trujillo³², l'activisme *queer* est apparu en Espagne comme une réponse à la crise du sida et à la hausse de la discrimination et du rejet envers ceux qui sont considérés comme des « groupes à risque », en l'occurrence, les homosexuels et les femmes transgenres qui se livrent à la prostitution. Un autre facteur déterminant est l'émergence d'une nouvelle génération de lesbiennes à la recherche de nouveaux discours, représentations et espaces à l'écart du mouvement homosexuel institutionnalisé.

31 La lutte des organisations transgenres les plus radicales pour dépathologiser les soins de santé pour les personnes trans dans les Communautés Autonomes telles que la Catalogne et l'Andalousie est l'un des exemples les plus marquants de l'obtention de changements socialement significatifs obtenus grâce à l'activisme critique. Pour bien comprendre ce succès, il est indispensable de remonter à la fin des années 1980, lorsque, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres pays, les revendications des transgenres commencent à être assumées par certaines organisations féministes :

Il y a une volonté concrète de la part du mouvement féministe, qui accepte les femmes trans dans l'idée d'un sujet politique divers et pluriel engagé dans la dépathologisation, reliant ce soutien à leur propre compréhension du rôle du féminisme comme mouvement de rupture³³.

32 Ce féminisme critique et anti-essentialiste³⁴, qui se nourrit à la fois des théories *queer* et des féminismes noirs et décolonialistes, est bien présent dans les organisations radicales transgenres (comme la *Guerrilla Travolaka* à Barcelone et *La Acera del Frente* à Madrid) qui intensifient leur lutte après l'approbation de la « loi d'identité de genre » en 2007, dont elles avaient été exclues du processus de négociation. Au lieu de justifier des politiques d'inclusion ou de modification de cette loi, ces organisations choisissent de dénoncer la pathologisation et la médicalisation auxquelles sont soumis ceux qui rejettent le genre attribué à leur naissance, et étendent leurs critiques aux institutions politiques pour avoir légitimé le modèle biomédical appliqué aux UIG³⁵.

33 Il est nécessaire de rappeler que, dans les UIG, l'accès au traitement hormonal et chirurgical dépend de l'avis d'un professionnel de la santé mentale, qui doit « vérifier » l'identité de genre du demandeur. De cette façon, la personne transgenre perd non seulement son autonomie vis-à-vis de son propre processus d'identité et de construction corporelle, mais, si elle veut obtenir le diagnostic, elle est aussi contrainte d'ajuster son apparence en fonction de paramètres de genre basés sur les stéréotypes classiques de la masculinité/féminité³⁶:

À moi, on m'a refusé le diagnostic dans l'UIG. Ils m'ont dit que je ne répondais pas aux exigences (...) La première fois que je suis allée à la visite, j'ai enfilé des leggings, un sweat-shirt et des baskets. Et le psychologue m'a dit qu'il valait mieux aller avec une jupe, des bas et des cheveux longs. Comme une fille bien habillée (Carla, 31 ans).

34 À partir de 2007, ces organisations commencent à manifester dans les grandes villes espagnoles pour demander la fermeture des UIG et un changement dans le modèle d'assistance médicale. Progressivement, la majorité des organisations transgenres espagnoles, dont certaines avaient accepté la psychiatisation en faveur de la couverture publique du traitement et des droits légaux, approuvent la lutte pour la dépathologisation. L'afflux de l'activisme critique espagnol finit par dépasser les frontières, puisque ce sont ces mêmes organisations qui promeuvent la campagne internationale *Stop Trans Pathologisation* (STP), un réseau qui, en 2017, a l'adhésion de 417 associations, institutions politiques et organisations de tous les continents³⁷.

35 En Catalogne, la lutte pour la dépathologisation porte ses premiers fruits dans le domaine législatif en 2014, lorsque le Parlement catalan approuve une Loi Générale LGBTI³⁸. Cette loi offre pour la première fois le cadre normatif nécessaire à la construction d'un modèle de soins de santé non basé sur la pathologisation, puisque l'article 23.4 stipule que « les personnes transgenres et intersexuées doivent pouvoir bénéficier des dispositions de cette loi sans avoir besoin d'un diagnostic de dysphorie de genre ou de traitement médical ».

36 Dans cette même Communauté Autonome, l'acceptation généralisée de la lutte pour la dépathologisation est le moteur de la plateforme *Transforma la Salut*, un réseau initialement formé par quelques organisations et personnes transgenres, mais qui à la fin de 2016 a le soutien de 15 mairies catalanes et 58 organisations, parmi lesquelles figurent non seulement des associations transgenres et LGBT+, mais aussi des syndicats, des organisations féministes et autres qui luttent contre l'exclusion sociale³⁹. En octobre 2016, le département de santé catalan a accédé à la demande principale de la plateforme en éliminant l'exigence de l'évaluation diagnostique pour accéder au traitement hormonal et chirurgical. À sa place, un modèle de soins basé sur le consentement éclairé est implanté, dans lequel c'est la personne transgenre qui prend toutes les décisions liées au processus de transition après avoir reçu toutes les informations et les conseils d'un professionnel⁴⁰.

37 Ce changement de modèle dans l'assistance médicale a des répercussions importantes pour les personnes transgenres, mais aussi pour le reste de la société. D'une part, la violence institutionnelle qui nie l'autonomie corporelle et identitaire des personnes transgenres est combattue, de même que la discrimination subie par ceux qui ne peuvent accéder aux ressources de santé parce qu'ils ne respectent pas les normes médicales⁴¹. D'un autre côté, la dépathologisation sert à politiser l'insatisfaction de genre. Arrêter de considérer le transgenderisme comme une anomalie permet de s'interroger sur l'universalité et la validité de l'un des postulats centraux de notre système sexe/genre, à savoir qu'il doit exister une corrélation directe entre la morphologie corporelle et l'identité de genre de la personne.

Quand la lutte des LGBT+ pointe vers le noyau du système de sexe/genre

38 Tout au long de cet article, il a été observé qu'en Espagne, comme dans la plupart des pays occidentaux, il y a eu un mouvement pendulaire au sein de l'activisme LGBT+. Un courant qui cherche une transformation profonde du système socioculturel donne du terrain à un autre de nature intégrative qui profite des structures existantes pour obtenir des droits. Cependant, dans toutes les phases du processus, les deux courants ont été présents, avec des débats entre, et au sein des organisations. Il ne peut donc être vu comme un processus d'évolution linéaire.

39 De plus, bien que ce processus ait acquis une dimension globale, des spécificités locales doivent être prises en compte pour éviter des interprétations trop homogénéisantes. Dans le cas espagnol, nous distinguons quatre particularités significatives. En premier lieu, le rejet des zones de loisirs et de contact homosexuel par une partie du mouvement de libération homosexuelle lors de la transition vers la démocratie, plus centrée sur la révolution que sur la demande de désir et de jouissance. En ce sens, Calvo affirme qu'en Espagne, « la libération homosexuelle a impliqué une désexualisation consciente de l'activisme homosexuel »⁴². La deuxième particularité est l'insertion précoce des femmes lesbiennes dans l'activisme féministe, ce qui facilite les synergies entre les deux mouvements. La troisième particularité consiste en la force et la persévérance de l'activisme LGBT+ plus critique, renouvelé dans les années 1990 après l'introduction de la pensée *queer*. Quatrième et dernière particularité : l'implication du féminisme inclusif et anti-essentialiste dans la lutte transgenre pour la dépathologisation, une lutte qui a fini par être intégrée à la fois par des organisations de type modéré et quelques gouvernements locaux et régionaux.

40 Cependant, même si se centrer sur des objectifs politiques spécifiques, comme l'adoption ou l'abrogation d'une loi déterminée facilite la négociation avec l'administration publique, cette stratégie a un potentiel démobilisateur. Comme nous l'avons vu, une fois les objectifs fixés atteints, il est souvent perçu qu'il n'y a plus grand chose à combattre. En outre, les demandes de reconnaissance civile et l'intégration sociale, en utilisant l'affirmation « nous sommes vos égaux », ont échoué à remettre en question les structures et les institutions qui génèrent la discrimination et la violence contre les expressions LGBT+. Avec cette stratégie, les représentations LGBT+ qui se potentialisent sont celles que la société est le plus disposée à accepter, parce que ce sont celles qui correspondent le mieux au système hétéro- et cisnormatif, comme le gay monogame, la mère lesbienne ou la personne trans qui prend des hormones et subit une opération. Ces représentations ne doivent pas être censurées et sont parfaitement légitimes. Cependant, ce sont des archétypes de discrétion et de modération qui font l'objet d'une promotion publique dans le cadre de la lutte pour l'acceptation sociale. Elles ont, de ce fait, tendance à éclipser d'autres représentations plus « inconfortables » qui remettent en question les catégories dualisées avec lesquelles nous organisons notre monde : homme/femme, masculin/féminin, hétérosexuel/homosexuel.

41 En conclusion, un mouvement LGBT+ qui va au-delà de la reconnaissance et de l'acceptation, et qui persiste à critiquer les fondements du système sexe/genre, peut aussi atteindre des objectifs concrets. De plus, le positionnement critique est crucial pour combattre la violence quotidienne, symbolique et structurelle, pour montrer à la société que d'autres formes de fréquentation, de communication et d'organisation sont possibles ; et pour visualiser et légitimer les expressions sexuelles, corporelles et identitaires qui transgressent la logique hétéro- et cis-normative.

Notes

1 En utilisant l'acronyme « LGBT+ » on tente d'englober la multitude d'identités et expressions sexo-génériques qui vont au-delà de la logique hétéro- et cisnormative.

2 Sabadell est située à 20 km au nord-est de Barcelone. Actuellement elle a une population de presque 210 000 habitants.

3 Comme il est expliqué dans l'introduction de ce numéro, dans ce projet, la LGBTphobie a été analysée dans des villes européennes petites ou moyennes. Les entretiens approfondis semi-directifs ont été la principale technique de recherche utilisée. Au total, 92 entrevues avec des personnes LGBT+ et 63 avec des professionnels dont les responsabilités affectent le bien-être des personnes LGBT+ ont été réalisées. Dans le cas de Sabadell, 17 entretiens avec des personnes LGBT+ et 12 avec des professionnels ont été réalisés.

4 Kelly Kollman, « Same-Sex Unions: The Globalization of an Idea », *International Studies Quarterly*, n° 51, 2007/2: 329-357.

5 Kerman Calvo et Gracia Trujillo, « Fighting for love rights: Claims and strategies of the LGBT movement in Spain », *Sexualities*, n° 14, 2011/5, p. 565 ; Gracia Trujillo, « Archivos incompletos. Un análisis de la ausencia de representaciones de masculinidades femeninas en el contexto español (1970-1995) », in Rafael M. Mérida Jiménez et Jorge Luis Peralta (eds.), *Las masculinidades en la Transición*, Barcelona/Madrid, Egales, 2015, p. 45-46.

6 Raquel Platero Méndez, « Transexualidad y agenda política: una historia de (dis)continuidades y patologización », *Política y Sociedad*, n° 46, 2009/1 et 2, p. 125-126.

7 Nancy Fraser, *Justice Interruptus: Critical Reflections on the «postsocialist» Condition*, New York/London, Routledge, 1997.

8 Article 431 du Code pénal de 1944.

9 L'homosexualité est considérée comme délit dans la réforme de la *Ley de Vagos y Maleantes* de 1954. Dans la loi qui la remplace, la *Ley de Peligrosidad y Rehabilitación Social* de 1970, les « actes d'homosexualité » y sont typifiés.

10 Afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées, tous les noms utilisés sont fictifs.

11 Jose Antonio Langarita Adiego et Jordi Mas Grau, « Antropología y diversidad sexual y de género en España. Hacia la construcción de una especialidad disciplinaria », *Revista de Dialectología y Tradiciones Populares*, n°72, 2017/2, p. 314-315.

12 L'homosexualité a été retirée de la *Ley de Peligrosidad y Rehabilitación Social* en 1978, mais l'abrogation totale de cette loi n'a pas eu lieu avant 1995. Cf. Jordi Terrassa Mateu, « La legislación represiva », in Javier Ugarte Pérez (ed.), *Una discriminación universal. La homosexualidad bajo el franquismo y la transición*, Barcelona/Madrid, Egales, 2008, p. 79-108.

13 Kerman Calvo, « Ideología, masculinidades y activismo: el Movimiento de Liberación Gay Español », in Rafael M. Mérida Jiménez et Jorge Luis Peralta (eds.), *Las masculinidades en la Transición*, Barcelona/ Madrid, Egales, 2015, p. 21.

14 Kerman Calvo, *op. cit.*, 2015, p. 25.

15 Pour une meilleure compréhension de l'idéologie et des principes programmatiques des premières organisations homosexuelles en Espagne, cf. Jordi Petit, *25 años más. Una Perspectiva sobre el Pasado, el Presente y Futuro del Movimiento de Gays, Lesbianas, Bisexuales y Transexuales*, Barcelona, La Mirada Esférica, 2003 ; Alberto Mira, *De Sodoma a Chueca. Una historia cultural de la homosexualidad en España en el siglo XX*, Barcelona/Madrid, Egales, 2004 ; Jordi Petit et Empar Pineda, « El movimiento de liberación de gays y lesbianas durante la Transición », in Javier Ugarte Pérez (ed.), *Una discriminación universal. La homosexualidad bajo el franquismo y la transición*, Barcelona/Madrid, Egales, 2008, p. 171-198 ; Oscar Guasch, « Social stereotypes and masculine homosexualities: The Spanish case », *Sexualities*, n° 14, 2011/5, p. 526-543 ; Kerman Calvo et Gracia Trujillo, *op. cit.*, 2011 ; Kerman Calvo, *op. cit.*, 2015 ; Rafael Mérida Jiménez, *Transbarcelonas: cultura, género y sexualidad en la España del siglo XX*, Barcelona, Bellaterra, 2016.

16 Jordi Petit et Empar Pineda, *op. cit.*, 2008, p. 184-185.

17 Gracia Trujillo, « Archivos incompletos. Un análisis de la ausencia de representaciones de masculinidades femeninas en el contexto español (1970-1995) », in Rafael M. Mérida Jiménez et Jorge Luis Peralta (eds.), *Las masculinidades en la Transición*, Barcelona/Madrid, Egales, 2015, p. 46.

18 Alberto Mira, *op. cit.*, 2004, p. 571.

19 Alberto Mira, *op. cit.*, 2004, p. 579.

20 Cf. Natalie Oswin, « Producing Homonormativity in Neoliberal South Africa: Recognition, Redistribution, and the Equality Project ». *Signs*, n° 32, 2007/3, p. 656-658 ; Kelly Kollman,

op. cit., 2007, p. 331-338.

21 Kerman Calvo, «Movimientos sociales y reconocimiento de derechos civiles: la legalización del matrimonio entre personas del mismo sexo en España», *Revista de Estudios Políticos*, n°147, 2010, p. 137-167.

22 Kerman Calvo, *op. cit.*, 2010.

23 Cf. Raquel Platero, *op. cit.*, 2009 ; Raquel Platero, «The narratives of transgender rights mobilization in Spain». *Sexualities*, n° 14, 2011/5, p. 597-614 ; Esther Ortega et Raquel Lucas Platero, «Movimientos feministas y trans* en la encrucijada: aprendizajes mutuos y conflictos productivos», *Quaderns de Psicologia*, n° 17, 2015/3, p. 17-30 ; R. Lucas Platero et Esther Ortega-Arjonilla, «Building coalitions: The interconnections between feminism and trans* activism in Spain», *Journal of Lesbian Studies*, n°20, 2016/1, p. 46-54.

24 Raquel Platero, *op. cit.*, 2009 ; Raquel Platero, *op. cit.*, 2011 ; Esther Ortega et Raquel Lucas Platero, *op. cit.*, 2015 ; R. Lucas Platero et Esther Ortega-Arjonilla, *op. cit.*, 2016.

25 En Espagne, les principales compétences en matière sanitaire sont actuellement dévolues aux Communautés Autonomes.

26 Pour une analyse critique des soins offerts dans les UIG, cf. Jordi Mas Grau, «La patologización de la transexualidad. Un mecanismo legitimador de nuestro sistema dual de género», *Quaderns de l'Institut Català d'Antropologia*, n° 18, 2013/1, p. 65-79 ; Jordi Mas Grau et Oscar Guasch, «El proceso de transformación corporal de personas transexuales. ¿Un camino hacia la normalización genérica?», *Revista de estudios de antropología sexual*, n°4, 2013/1, p. 136-151.

27 Cf. Raquel Platero Méndez, *op. cit.*, 2009, p. 118-119.

28 Ley 3/2007, de 15 de marzo, reguladora de la rectificación registral de la mención relativa al sexo de las personas.

29 Avant l'adoption de la loi, la Cour suprême avait maintenu une position ferme pour exiger des traitements hormonaux et chirurgicaux précis pour la réassignation des caractéristiques sexuelles primaires et secondaires en accord avec le genre désiré. Cf. Yolanda Bustos, *La transexualidad (De acuerdo a la ley 3/2007, de 15 de mayo)*, Madrid, Dickinson, 2010.

30 Cf. Lisa Duggan, «The New Homonormativity: The Sexual Politics of Neoliberalism», in Russ Castronovo et Dana Nelson (eds.), *Materializing Democracy: Toward a Revitalized Cultural Politics*, Durham, Duke University Press, 2002, p. 175-194 ; Diane Richardson, «Desiring sameness? The rise of a neoliberal politics of normalization», *Antipodes*, n° 37, 2005, p. 515-535 ; Heather Love, «Compulsory Happiness and Queer Existence», *New formations: a Journal of culture/theory/politics*, n°63, 2008, p. 52-64 ; Margaret Denike, «Homonormative collusions and the subject of rights: Reading Terrorist Assemblages», *Feminist Legal Studies*, n°18, 2010, p. 85-100.

31 Jordi Mas Grau, *op. cit.*, 2013, p. 78.

32 Gracia Trujillo, *op. cit.*, 2015, p. 54.

33 Esther Ortega et R. Lucas Platero, 2015, p. 22.

34 Cf. Rosa Lázaro et Olga Jubany, «Interseccionalidad del género y mercado de trabajo postfordista», *Revista de estudios de género*, n°46, 2017, p. 202-243.

35 Cf. Raquel Platero, *op. cit.*, 2011.

36 Cf. Jordi Mas Grau, *op. cit.*, 2013.

37 Cf. <http://stp2012.info/old/en/about-us>.

38 Loi 11/2014, du 10 octobre, pour garantir les droits LGBTI et pour éradiquer l'homophobie, la biphobie et la transphobie.

39 Cf. <https://transformalasalut.wordpress.com/>.

40 Lors de la rédaction de cet article, en janvier 2018, le gouvernement catalan n'avait pas encore mis en place le nouveau modèle de prise en charge des personnes trans. Ce fait, ajouté au manque de définition du rôle que l'UIG va jouer dans le nouveau modèle, provoque le mécontentement d'une partie du mouvement trans catalan.

41 Jordi Mas Grau, *op. cit.*, 2013, p. 72.

42 Kerman Calvo, *op. cit.*, 2015, p. 27.

Pour citer cet article

Référence papier

Jordi Mas Grau et Olga Jubany, « De la révolution sexuelle à l'inclusion sociale des expressions LGBT+. Le processus d'obtention des droits LGBT en Espagne », *Droit et*

cultures, 77 | 2019, 53-68.

Référence électronique

Jordi Mas Grau et Olga Jubany, « De la révolution sexuelle à l'inclusion sociale des expressions LGBT+. Le processus d'obtention des droits LGBT en Espagne », *Droit et cultures* [En ligne], 77 | 2019/1, mis en ligne le 18 février 2019, consulté le 17 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/droitcultures/5101>

Auteurs

Jordi Mas Grau

Jordi Mas Grau est licencié en sociologie et docteur en Anthropologie sociale de l'Université de Barcelone. Ses principaux domaines de recherche incluent les genres et les sexualités, en particulier les normes, les violences et les discriminations dérivées du système de sexe/genre occidental. Il a réalisé plusieurs recherches et publications sur la pathologisation et la médicalisation des personnes transgenres, les processus de (re)construction identitaire et corporelle, et sur la LGBTphobie. Il travaille actuellement comme chercheur postdoctoral à l'*European Social Research Unit* de l'Université de Barcelone.

Olga Jubany

Olga Jubany est docteur de la *London School of Economics and Political Science*. Elle est actuellement professeur agrégé au Département d'anthropologie sociale de l'Université de Barcelone où elle coordonne l'*European Social Research Unit* et le Groupe de Recherche sur le Genre, l'Identité et la Diversité. Elle est anthropologue sociale et auteur de diverses recherches et publications dans les domaines de l'identité, de l'exclusion et du contrôle social, depuis la tradition ethnographique de l'anthropologie et en appliquant le paradigme de l'intersectionnalité. Son travail se centre sur les questions de genre, de racisme et de migrations, domaines traités à partir de recherches comparatives et multi-situées. Elle coordonne actuellement des recherches sur le langage de la haine sur Internet, la LGBTphobie, l'asile et les systèmes d'aide aux victimes.

Articles du même auteur

Présentation [Texte intégral]

Une approche expérientielle, intersectionnelle et située de la diversité sexuelle et de genre
Paru dans *Droit et cultures*, 77 | 2019/1

Standing up to Intersectional Discrimination: a Multi-dimensional Approach to the Case of Spain [Texte intégral]

Faire face à la discrimination intersectionnelle : une approche multi-dimensionnelle du cas espagnol

Paru dans *Droit et cultures*, 62 | 2011-2

Droits d'auteur



Droits et Culture est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.